



Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales

PROCÈS-VERBAL

COMITE EXECUTIF

CNPMEM – 134 Avenue de Malakoff, 75116 Paris

Vendredi 14 novembre 2014

11h30 – 13h00

Président : Bertie Armstrong
Rapporteur : Alexandre Rodríguez

1. Bienvenue

Le Président du CCEOS, Bertie Armstrong, a donné la bienvenue aux membres, à la Commission, aux représentants des Etats membres et aux observateurs de la réunion.

- Excusés

Les membres suivants se sont excusés :

- Emiel Brouckaert (Rederscentrale, Belgique)
- Kara Brydson (RSPBBirdlife International, RU)
- Debbie Crockard (MSCUK en représentation de Seas at Risks)
- Ross Dougal (Scottish Fishermen's Federation, RU)
- Anne Marie Kats (AIPCE-CEP, UE)
- Luis Francisco Marín (OPPAO, Espagne)
- Eduardo Míguez (EAFPA)
- Eibhlín O'Sullivan (Irish South & West FPO)
- WWF UK (pas de représentant nommé)

La liste des participants (organisations et représentants) est jointe en annexe.



- Quorum

Le Secrétariat (Alex Rodríguez) a noté qu'en raison de l'absence de plusieurs membres, le quorum nécessaire pour la prise de décisions n'a pas été atteint, un minimum de 15 membres sur 23 (les 2/3 du nombre total de membres) devant être présents.

M. Rodríguez a expliqué que, conformément aux règles de procédure en vigueur, les actions présentées pendant la réunion pouvaient faire l'objet d'une approbation de principe par les membres présents et qu'elles seraient ensuite envoyées aux membres absents par procédure électronique accélérée (e-mail) pour validation et approbation, en laissant une période de 48 heures pour les éventuelles objections.

Sean O'Donoghue a noté que certaines organisations membres du Comité Exécutif n'assistaient jamais aux réunions et que ces absences affectaient le fonctionnement opérationnel de ce CCEOS. Cette situation a été jugée insatisfaisante, car elle nuit réellement à la parole du CCEOS. M. O'Donoghue a proposé que les membres réfléchissent à cette question et étudient différentes options, y compris la révision des règles de procédure sur le statut de membre du Comité Exécutif et le quorum.

ACTION : Le CCEOS débattrà, lors de la prochaine réunion du Comité Exécutif, la possibilité de revoir les règles de procédure afin de modifier le quorum ou la participation des membres dans le Comité Exécutif.

- Approbation de l'ordre du jour :
L'ordre du jour a été approuvé sans commentaires ni modifications.
- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion (Dublin, 17 septembre 2014) :
Le procès-verbal de la dernière réunion a été considéré fidèle à la réunion et formellement approuvé sans commentaires ni modifications.

2. Actions découlant des Groupes de Travail

GT1 – APPROCHES DE L'OUEST DE L'ECOSSE (Via) ET OCCIDENTALE (ECVb)

Président : Jane Sandell



MISE EN PLACE DE L'OBLIGATION DE DÉBARQUEMENT

- Un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'une approche progressive pour la mise en place de l'obligation de débarquement.
- Le Secrétariat organisera une série de réunions du Groupe de Pilotage du CCEOS afin de couvrir le travail et de répondre à toutes les questions pertinentes du Groupe des Etats membres des EOS. Un ensemble de réunions se tiendra fin janvier / début février dans les locaux de BIM, à Dublin.

OPPORTUNITÉS DE PÊCHE DE LA CE POUR 2015

- Cabillaud et merlan :
Le CCEOS attendra de recevoir la réponse du CIEM concernant le mélange des deux stocks dans les Zones IV et VI. Ceci devrait être utile pour l'année à venir, pour l'inclure dans l'évaluation des GT du CIEM afin de combiner les avis sur VIa et IV.
- Pocheteaux et raies :
Eilhlín O'Sullivan préparera une note récapitulative sur l'état des raies et des stocks et sur le besoin de revoir la proposition de la CE à la lumière du nouvel avis du CIEM par espèces et par stocks individuels ;

GT2 – OUEST DE L'IRLANDE ET MER CELTIQUE (VIIb-k, à l'exception de a-d-e)

Président : Jesús Lourido

MISE EN PLACE DE L'OBLIGATION DE DÉBARQUEMENT

- Le Groupe se dirige vers l'idée d'une approche des pêcheries, dans l'attente de la définition de ces pêcheries et les espèces cibles. L'atlas des rejets en voie d'achèvement par les Etats membres pourrait aider à réaliser ce changement vers une approche des espèces. Mais c'est vers les pêcheries qu'il faut se tourner. En raison de la brièveté du délai, le GT2 a besoin d'une liste approuvée de ces pêcheries. Nous souhaitons suivre de manière provisoire le chemin des pêcheries.

OPPORTUNITÉS DE PÊCHE DE LA CE POUR 2015



L'avis du CCEOS inclura les éléments ci-dessous issus aussi bien du secteur de la pêche que des ONG :

Secteur de la pêche

- Opposition à la réduction de 4,1% et demande d'une révision/augmentation de 15% minimum des TAC pour le merlu du nord. Il s'agit d'un cas singulier de bonne santé du stock. N'accepte pas la réponse du CIEM ni la proposition de la Commission.
- Le RMD pourrait ne pas être réalisable ou raisonnable en 2015 pour certains stocks pour des raisons financières.
- Problèmes avec les propositions de réductions/coupures sur les TAC malgré les tendances positives dues à une insuffisance de données – par ex., baudroie, cardine, lieu noir.
- Besoin d'obtenir le dernier avis du CSTEP sur le cabillaud, l'aiglefin et le merlan.
- Sole VIIfg, prise en compte de l'incidence d'une application stricte du RMD.

ONG environnementales :

- Si des informations scientifiques sur la quantité et la qualité sont disponibles, les prises ne doivent pas dépasser l'avis scientifique du CIEM.
- S'il est décidé qu'il n'est pas possible d'atteindre le RMD en 2015, en se basant sur les effets disproportionnés sur la durabilité économique et sociale des flottes de pêche, un rapport d'évaluation de l'impact détaillé et complet doit être disponible pour le public et présenté à l'avance, en fournissant des preuves au cas par cas sur la nature et l'étendue des impacts socio-économiques. Ceci devra être accompagné d'un plan d'action visant à atteindre cet objectif dès que possible après 2015 et au plus tard en 2020.

GT3 – MANCHE (VIId)

Président : Daniel Lefèvre

COQUILLES SAINT-JACQUES – PROJET GAP 2

- Un Groupe de Pilotage / Comité d'Organisation a été créé pour organiser un atelier de suivi fin janvier / début février en Normandie. Le Groupe inclura toutes les parties prenantes pertinentes des pêcheries du CCEOS du RU, la France, la Belgique et l'Irlande. Un représentant du CNPMM (Delphine Ciolek) assurera la liaison entre le Comité de Pilotage et le Secrétariat du CCEOS. Le Comité de Pilotage coordonnera également l'organisation et



l'aspect financier. Les résultats et les objectifs présentés lors de la réunion serviront de base pour les grandes lignes du contenu (ordre du jour) en plus d'un sujet de discussion spécifique sur les Mesures Techniques.

TOURTEAU - PROJET ACRUNET

- Le CCEOS soutient le travail réalisé par ACRUNET jusqu'à ce jour et la possibilité de développer la proposition du projet ACRUNET 2
- Les représentants du secteur de la coquille Saint-Jacques du RU (Jim Portus et Dave Cuthbert) ainsi que tout membre du CCEOS qui serait intéressé participeront au prochain Groupe de Travail ACRUNET afin d'expliquer les réglementations et arrêtés nationaux qui régissent les systèmes des licences pour le tourteau au RU.

MISE EN PLACE DE L'OBLIGATION DE DÉBARQUEMENT

- Le GT a convenu d'une approche progressive, a trouvé les bonnes raisons qui expliquent notre demande, et a trouvé le juste équilibre entre l'approche des espèces et celle des pêcheries en tenant compte des avantages et des inconvénients de chacune d'entre elles.

OPPORTUNITÉS DE PÊCHE DE LA CE POUR 2015

RAIE BRUNETTE

- Le Secrétariat distribuera une lettre révisée sur la gestion de la raie brunette visant une réouverture réglementée de la pêche et contenant les commentaires des coordinateurs des ONG (Irene Kingma) et de l'industrie (Caroline Gamblin). La position minoritaire des ONG figurera dans le corps du texte et non en annexe, afin de montrer qu'elles ont contribué de manière active dans le processus. Le Secrétariat distribuera cette lettre pour commentaires et approbation par procédure accélérée.

SOLE VIId

- Le Groupe soutient une lettre du CCEOS, dont l'auteur du projet est Emiel Brouckaert, contenant une proposition pour développer un plan de gestion pour la Sole VIId, en y ajoutant les données de la flotte côtière du RU sur les engins dormants, les engins passifs français et les chalutiers (à perche)



belges. Le Secrétariat distribuera cette lettre pour commentaires et approbation par procédure accélérée.

GT4 – MER D'IRLANDE

Président : Francis O'Donnell / Vice-président : Alan McCulla

MISE EN PLACE DE L'OBLIGATION DE DÉBARQUEMENT

- Les membres du GT4 sont d'accord sur l'importance d'une approche progressive pour la gestion des pêcheries afin d'éviter les pièges et d'apprendre par l'expérience ; considèrent les conséquences inattendues d'une mise en place précipitée de l'OD ; soulignent le fait que des progrès ont été réalisés quant au niveau élevé de conformité obtenu ; ont besoin d'une approche par étapes. Le groupe a demandé aux Etats membres et à la Commission un délai supplémentaire pour produire un avis.
- Un ensemble de Groupes de Pilotage par zone sous-régionale (5 à 10 personnes) sera formé fin janvier / début février dans les locaux de BIM, à Dublin, afin de travailler sur l'approbation d'une définition des pêcheries/espèces et leurs spécificités.
- Un groupe de rédaction formé par Bertie Armstrong, Barrie Deas, Alan McCulla, Sean O'Donoghue et Liane Veitch sera chargé de réduire le nombre des questions, de définir une pêche spécifique, de changer de l'abstrait vers le concret, de proposer des solutions possibles pour que l'industrie continue à être viable et de le présenter aux membres du Groupe de Pilotage / aux Groupes de Travail.
- Le Secrétariat travaillera avec le Comité de Sélection pour engager un représentant ou un coordinateur de projet pour les rejets dans les plus brefs délais.
- Le Secrétariat distribuera la lettre du CC EAPO/Pelagic concernant l'idée de créer un Groupe de Mise en Place présidé par l'UE pour revoir les plans de



rejets mais formé par les Etats membres, les parties prenantes, les Conseils Consultatifs et les membres clés¹.

OPPORTUNITÉS DE PÊCHE DE LA CE POUR 2015

Cabillaud VIIa

- La Commission a reconnu les lacunes du plan de gestion du cabillaud actuellement en vigueur ; c'est la première fois à cette époque de l'année que nous n'avons pas sur la table de réductions automatiques de l'effort de la Commission, mais elle propose encore des réductions automatiques de TAC ; ce groupe demande qu'il soit bien clair que c'est la science qu'il faut suivre et non une interprétation de celle-ci.

Pocheteaux et raies

- Ils sont considérés comme des stocks aux données insuffisantes malgré les voyages des observateurs et les études pendant plus de 5 ans. Cependant, il n'y a pas encore beaucoup de progrès ou d'améliorations scientifiques. La proposition de l'UE de réduire les TAC pour les pocheteaux et les raies devrait être rejetée et les TAC devraient rester inchangés jusqu'à la sortie des résultats. Les niveaux des captures des pêcheurs semblent les mêmes ces 10 dernières années.
- Révélation du fait que les 20% de précaution conseillés par le CIEM ne devraient être applicables que pour une période de trois ans. L'avis sur les pocheteaux et les raies a été publié récemment et la proposition de la Commission était en cours d'élaboration bien avant. Le CCEOS devrait demander à la CE de revoir sa proposition afin qu'elle soit en ligne avec l'avis mis à jour cette année.

GRUPE DE DISCUSSION SUR LA GESTION DES LANGOUSTINES

- Le Secrétariat se rapprochera de BIM afin de diffuser les informations sur les essais de sélectivité des engins en Irlande.
- Le Secrétariat distribuera un Avis révisé du CCEOS contenant une proposition de « coupure » ou de suppression de la contrainte (la condition spéciale

¹Lettre de l'EAP0 disponible ici :

http://www.nwwac.org/fileupload/Papers%20and%20Presentations/2014/EAP0_Letter_Implementation_LO_23Oct2014_EN.pdf



« dont pas plus de ») actuellement appliquée concernant le TAC pour le homard de Norvège (langoustine) pour le FU16 (Porcupine) en Zone VII. Une telle suppression serait due au fait que le TAC proposé pour la zone est bien plus important que la moyenne des débarquements sur 10 ans plus 10% et que le rapport de récolte est bien en-dessous de l'approximation pour le Fmsy, ce qui indique que l'exploitation se situe à un niveau durable.

DECISION : Les membres du Comité Exécutif ont émis une approbation de principe des actions approuvées par les Groupes de Travail et présentées par les Présidents des GT. En raison de l'absence de quorum, cette décision doit être approuvée et adoptée de manière formelle par les membres du Comité Exécutifs absents. Le Secrétariat transmettra une demande d'approbation par procédure électronique accélérée dans un délai de 48 heures.

3. Rapport sur la réunion de coordination entre la Commission et les Conseils Consultatifs (Bruxelles, 30 octobre 2014)

3.1. Fonctionnement des CC

Le Secrétariat du CCEOS (Alexandre Rodríguez et Conor Nolan) a fourni une présentation générale des débats qui se sont tenus lors de la dernière réunion de coordination avec la Commission et les Conseils Consultatifs relative à l'acte délégué adopté par la Commission en date du 9 octobre, et actuellement en étude par le Parlement Européen et le Conseil, pour son approbation ou son rejet, conformément à la procédure établie à l'Article 46 du Règlement de Base de la PCP.

Les représentants des Conseils Consultatifs pour les Eaux Occidentales Septentrionales, la Mer Méditerranée et la Pêche Lointaine ont montré leur inquiétude concernant la transparence et les éléments inclus dans l'acte délégué, à savoir l'absence de consultation pendant le processus de rédaction, l'absence de définition et de directives pour des concepts comme les cotisations équitables, la correcte représentation des pêcheries de petite taille ou la compensation supplémentaire aux observateurs, ainsi que la procédure pour augmenter le nombre de sièges dans le Comité Exécutif, entre autres.

En raison des commentaires réalisés pendant la réunion, et en tenant compte du fait que l'Acte Délégué n'entrera pas en vigueur jusqu'à son approbation par le



Parlement Européen et le Conseil , le Secrétariat du CCEOS a pris l’initiative de coordonner un PROJET de Lettre Conjointe du CC afin de le soumettre au Comité de la Pêche du Parlement Européen et aux représentants des Pays membres du Conseil pour les informer du point de vue du CC lors de leurs délibérations. Cette lettre a été téléchargée comme un document de travail. Elle est disponible sur le site web du CCEOS².

DÉCISION : Le Secrétariat du CCEOS se mettra en contact avec les collègues des Secrétariats des CC afin de savoir s’ils seraient prêt à apporter leur aide concernant cette lettre. Le Secrétariat tentera également d’obtenir l’approbation des membres du Comité Exécutif par procédure accélérée électronique (e-mail) et la lettre sera présentée au plus tard le 1^{er} décembre 2014.

3.2. Point sur les Mesures Techniques et la Règlementation Omnibus – DG MARE

- Cadre des Mesures Techniques

Les représentants de DG MARE (Robert Griffin et Laurent Markovic) ont expliqué que la consultation sur un nouveau cadre pour les Mesures Techniques était une tentative pour s’éloigner de la micro-gestion et encourager des règles plus claires et plus simples, centrées sur des objectifs d’un niveau élevé ou des directives au niveau européen, et pour laisser les pêcheurs travailler avec les moyens pratiques et les méthodes qui leur permettront de les atteindre. Ceci est conforme à l’approche régionale stipulée à l’article 18 du Règlement de Base de la PCP.

- Règlementation Omnibus

Des débats ont lieu en trilogue et un vote est attendu du Comité des Pêches du Parlement Européen qui se réunira le 1^{er} décembre. L’objectif de la Commission est de faire adopter la Règlementation par le Conseil et le Parlement avant la fin de l’année, de sorte qu’elle puisse entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

4. **Obligation de Débarquement: un travail de collaboration entre le CCEOS et le Groupe des Etats membres pour les EOS**

²http://www.nwwac.org/fileupload/Papers%20and%20Presentations/2014/DRAFT_InterAC_letter_EP_Delegated_Act_Functioning_ACs_NWWAC_MedAC_7Nov2014.pdf



Les représentants du CCEOS, Bertie Armstrong et Liane Veitch, ont résumé les résultats de la dernière réunion avec le Groupe Technique qui s'est tenue le 30 octobre 2014 à La Haye. Ils ont également préparé un document de réflexion pour analyser les options pour la définition des pêcheries/espèces, afin d'aider à la mise en place de l'obligation de débarquement (OD) pour les pêcheries démersales dans les Eaux Occidentales Septentrionales. Ce document a été débattu en profondeur lors des réunions du Groupe de Travail. Il peut être consulté sur le site web du CCEOS³.

ACTION : Le CCEOS tiendra une série de réunions Plénières et du Groupe de Pilotage visant uniquement à développer des plans de rejets pour la mise en place de l'obligation de débarquement. Ces réunions devraient se tenir fin janvier / début février dans les salles de conférences de BIM, à Dublin.

ACTION : Le Secrétariat et le Comité de Sélection travailleront aussi pour engager un responsable des rejets qui agira dans le cadre d'un mandat et de termes de référence très rigides qui seront soumis par avance aux candidats.

5. Consultation sur le développement d'un Nouveau Cadre pour les Mesures Techniques

Ce sujet est déjà couvert par le point 3.2.

³http://www.nwwac.org/_fileupload/Papers%20and%20Presentations/2014/Discussion_Paper_Phasing_Options_Implementing_LO_NWWAC_%205Nov2014_EN.pdfles



6. Rapport du Secrétariat sur la prospection et le recrutement

- Stratégie de communication :Extraits des vidéos du site web du CCEOS

Le Secrétariat (Alex Rodríguez) a expliqué que l'équipe de tournage a visité et filmé de très nombreux ports du RU, Irlande (Howth), Espagne (Vigo) et France (Normandie). Il a remercié en particulier Puri Fernández et Hugo González, d'ANASOL-ARVI, pour leur rôle d'hôtes en Galice, et Daniel Lefèvre et Paul Françoise pour le même rôle en Normandie.

Les Conseils des Communications et le Secrétariat ont terminé d'élaborer le script et une première version de la vidéo sera disponible au cours des prochaines semaines. L'intention est d'avoir une vidéo dans chacune des trois langues de travail du CCEOS (EN-FR-ES) si possible pour la fin de l'année.

ACTION : Le Secrétariat informera les membres régulièrement sur l'état d'avancement du travail et sur l'achèvement du projet d'extraits vidéos promotionnels pour le site web du CCEOS.

7. Résumé des actions et remarques de conclusion du Président

Le Président a remercié tous les participants pour leur présence, le CNP MEM pour avoir organisé les réunions, l'équipe du Secrétariat pour l'aide qu'ils ont fournie en matière de logistique, la préparation et le déroulement des réunions, et les interprètes pour leur professionnalisme.

Il a également remercié Alexandre Rodríguez pour le travail qu'il a réalisé pour le CCEOS et lui a souhaité une bonne continuation dans sa prochaine fonction de Secrétaire Exécutif du LDAC.

Le Président a levé la séance à 13h00.



ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITE EXECUTIF		
PRENOM	NOM	ORGANISATION
Bertie	Armstrong	Président CCEOS
Olivier	LeNezet	Président AG CCEOS / Président Honoraire
John	Crudden	EuropeanAnglers' Alliance
Bruno	Dachicourt	CFTC-ETF
Barrie	Deas	NFFO
Purificación	Fernández	ANASOL-ARVI(<i>remplace Hugo González</i>)
Marc	Ghiglia	CNPMEM
Thierry	Leprêtre	France Pêche Durable et Responsable (<i>remplace Jacques Bigot</i>)
Geert	Meun	Dutch Fish Product Board
Sean	O'Donoghue	KyllibegsFishermens Organisation
Jacques	Pichon	ANOP / PMA / Pêcheurs de Bretagne
Sandra	Sanmartín	EBCD
Liane	Veitch	ClientEarth
John	Woodlock	Irish SealSanctuary



OBSERVATEURS		
PRÉNOM	NOM	ORGANISATION
Stéphan	Beaucher	Consultant Pêche
Tom	Bryan-Brown	Mallaig and North West Fishermen's Association
Andrew	Clayton	The Pew Charitable Trusts
Alan	Coghill	Orkney Fish PO
Angus	Cragg	DEFRA, UK
Dave	Cuthbert	New Under Ten Metres Fisheries Association
John	Daly	Irish Seal Sanctuary
Caroline	Gamblin	Comité National de Pêches Maritimes (CNP MEM)
Marta	García Merchán	Ministerio Agricultura - Gobierno de España – MS
Robert	Griffin	DG MARE – Commission Européenne
André	Gueguen	OPOB / Pêcheurs de Bretagne
Irene	Kingma	Dutch Elasmobranch Society
Daniel	Lefèvre	CRP MEM Basse Normandie – Président GT3
Jesús	Lourido	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77 – Président GT2
John	Lynch	Irish Fishermen' Organisation
Laurent	Markovic	DG MARE – Commission Européenne
Alan	McCulla	ANIFPO – Président GT4
Francis	O'Donnell	Irish Fish PO – Co-Président Rejets GP sur la Santé
Miquel	Ortega Cerdá	Fundació ENT
Mike	Park	Scottish White Fish Producers' Association
Jim	Portus	South West Fish Producers' Organisation
Mercedes	Rodríguez Moreda	OPP-07-LUGO



OBSERVATEURS (suite)		
PRÉNOM	NOM	ORGANISATION
Jane	Sandell	Scottish Fishermen Organisation
Paul	Trebilcock	Cornish Fish PO
Caitlín	UíAodha	Irish South & East PO

SECRETARIAT		
Michael	Keatinge	Directeur BIM / CCEOS
Conor	Nolan	Secrétaire Exécutif / Directeur CCEOS
Alexandre	Rodríguez	Assistant Exécutif – Politique et Communications
Joanna	McGrath	Assistant Exécutif – Administration et Finances